

# édito

## Votons !

**E**n moins de trois mois, entre le 22 avril et le 17 juin, près de 44 millions de Français seront appelés aux urnes, pour deux scrutins nationaux majeurs : l'élection du président de la République puis du député qui représentera notre circonscription à l'Assemblée nationale.

En effet, même si depuis 1997, les jeunes bénéficient dès leur majorité d'une inscription automatique, le niveau d'inscriptions sur les listes électorales a été, ici, remarquable. Ainsi, notre ville compte 1 014 électeurs de plus qu'en mars 2006, ce qui représente une augmentation de 6,5 % sur un an. Ici, une telle croissance, même à la veille des élections locales de 2001 (+3,5 %), ou nationales de 2002 (+4,5 %), n'avait jamais été enregistrée.

### Cérémonie

Sur ce millier de nouveaux électeurs Frontignanais et Lapeyradois, un peu plus de 250 le doivent à leur âge. En effet, 256 de nos jeunes concitoyens ont acquis la qualité et la responsabilité d'électeur en atteignant la majorité, à 18 ans, depuis mars 2006. Vendredi 6 avril, pour la première fois, nous allons organiser une cérémonie officielle de remise de leur carte d'électeur. Ces jeunes hommes et jeunes femmes, qui étaient déjà

nos concitoyens et déjà détenteurs de droits et de devoirs, vont se voir octroyer en même temps une nouvelle liberté et une vraie responsabilité. Celle de faire les bons choix, pour eux-mêmes et pour leur pays. Si ces 256 nouveaux électeurs expliquent une partie de la croissance de notre corps électoral, le haut niveau d'inscription témoigne aussi d'autres mouvements forts que connaît notre ville.

### Démographie

Un accroissement démographique tout d'abord. En effet, notre ville grandit et gagne environ 500 habitants tous les ans. « Gagne » est bien le mot que je choisis d'employer, car nous veillons par les politiques que nous menons à ce que cette croissance vienne renforcer la ville et la rendre plus belle et plus forte. Et non l'inverse. Cette croissance démographique explique donc en partie celle du corps électoral. Nos nouveaux concitoyens, pour des raisons pratiques, mais surtout pour marquer leur volonté de s'intégrer dans leur nouvelle communauté, sont très nombreux à faire la démarche de s'inscrire sur les listes électorales, dès leur installation. Ainsi depuis 2002, et les

dernières élections présidentielles, le corps électoral s'est élargi de plus de 2 000 citoyens, soit plus de 14 % d'augmentation.

Une autre tendance dont témoignent ces inscriptions massives a également été remarquée dans beaucoup d'autres villes. Certains de nos concitoyens, pour de nombreuses raisons, culturelles, sociales, politiques, par désintérêt ou par méfiance... se tenaient à l'écart de la vie démocratique de leur pays. Le choc, inédit, qu'a constitué le résultat du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002, a amené nombre d'entre eux à réviser leur position et à faire le choix de s'investir de leur citoyenneté au moins par l'acte de voter.

### Civisme

Ce renouveau de civisme, à Frontignan la Peyrade du moins, il ne faut pourtant pas l'appréhender seulement comme une réaction.

Avec mon équipe, nous sommes persuadés que c'est en pratiquant la politique autrement que l'on peut amener nos concitoyens à s'y intéresser davantage. À l'échelle municipale, la démocratie de proximité peut avoir des effets induits bénéfiques. Ainsi, lorsque les gran-

des décisions, les grands projets, font l'objet de débats, de concertations et de rencontres citoyennes sur de très nombreux sujets, chacun peut, avec son expérience et ses opinions, prendre part à la vie de la cité. Nous pensons que l'exercice de cette citoyenneté-là, peut redonner à certains, le goût ou le sens de nos principes démocratiques et les inciter à s'inscrire. Même s'il ne faut pas réduire la démocratie au vote, il ne faut pas en oublier l'importance et le sens. Le vote c'est le moment exclusif, précieux, où en plus de donner son avis et de peser sur les décisions qui sont prises, l'électeur met en œuvre sa responsabilité. Alors, libres et responsables : votons !

**Le Maire  
de Frontignan la Peyrade**

En application des articles L52.1 et L52.8 du code électoral, les noms et les photos des élus du conseil municipal ne paraîtront plus dans *Enville* jusqu'aux élections municipales de mars 2008. Merci de votre compréhension.